



Ville de
Sainte-Catherine-de-
la-Jacques-Cartier

AVIS PUBLIC

À tous les citoyens et citoyennes de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

CHANGEMENT DE LIEU POUR LA TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée greffière adjointe et directrice des affaires juridiques de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, qu'en raison de la situation actuelle en lien avec la COVID-19, les séances du conseil municipal se tenaient exceptionnellement à la salle Kamouraska du Centre Anne-Hébert, et ce, depuis le 13 juillet 2020.

À partir de la prochaine séance, soit le 14 septembre 2020, les séances du conseil se tiendront à nouveau dans la salle du Conseil. Il est à noter que tous les citoyens présents **DEVRONT** porter un couvre-visage pour entrer dans le Centre Anne-Hébert et devront le garder tout au long de la séance.

Les séances débuteront à 19 h 00.

Fait et donné à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, ce 24^e jour d'août 2020.

La greffière adjointe
et directrice des affaires juridiques,


Isabelle Bernier, OMA
Avocate